

Loi Elan : un accélérateur pour les télécoms

Le texte lève une série de blocages pour déployer les antennes mobiles et la fibre optique plus rapidement.



La loi Elan doit réduire significativement le délai actuel de 24 mois pour construire un pylône de téléphonie mobile

A l'issue de la Commission mixte paritaire mercredi soir, les professionnels des télécoms avaient de quoi se réjouir. Le volet numérique du projet de loi Elan (évolution du logement, de l'aménagement et du numérique), qu'ils craignaient de voir réduit à la portion congrue, a été musclé par les parlementaires dans la dernière ligne droite.

« *Le « n » de la loi Elan est devenu un grand N* », s'est félicité le sénateur Patrick Chaize devant les industriels de la fibre optique, réunis à Laval pour l'université d'été du Très haut débit. « *Elle comporte des avancées significatives pour accélérer le déploiement des réseaux.* »

Délais divisés par deux

De nombreux freins, dénoncés de longue date par la filière, sont levés. Ils concernent à la fois l'implantation d'antennes de téléphonie mobiles et le déploiement de la fibre optique pour les accès fixes à Internet.

Dans le cas du mobile, le délai moyen de construction d'un pylône, entre les études et les travaux, est actuellement proche de deux ans. Le sénateur Chaize estime que

les nouvelles règles (dérogations en zone de montagne, raccourcissement des délais de consultation...) permettront de le diviser par deux.

« *Rien que de ne plus avoir besoin de l'avis conforme des Bâtiments de France, c'est six mois de gagné*, calcule Patrick Chaize, qui balaie les réticences : *l'implantation d'un pylône est réversible. On ne détruit pas un bâtiment du 14ème siècle !* »

5.000 pylônes par opérateur

La logique est la même pour les lignes fixes. Le texte s'attaque à une série de petits blocages. Il impose par exemple aux syndicats de choisir un opérateur pour fibrer leur immeuble dans un délai de douze mois, ou autorise les entreprises qui déploient la fibre à élaguer les arbres sur le passage du câble. « *Cela va grandement nous faciliter la vie* », assure Etienne Dugas, le président d'Infranum - l'association qui regroupe les industriels du secteur.

L'annonce est d'autant plus bienvenue que le rythme des déploiements doit s'accélérer fortement. Pour résorber les zones blanches mobiles, Orange, SFR, Bouygues et Free se sont engagés à construire 5.000 pylônes chacun (dont au moins 2.000 seront mutualisés à quatre opérateurs) dans les cinq prochaines années. Et côté fixe, le défi est encore plus énorme, rappelle Etienne Dugas : « Nous avons construit 10 millions de prises fibre en dix ans. Nous devons en construire 20 millions en cinq ans. » L'horloge tourne.

Sébastien Dumoulin